

ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

LES MANIFESTATIONS À VENIR

Octobre

- Association « Autour du Cacrej », **vendredi 13**, 20h30, salle polyvalente, conférence sur la Dordogne par Monsieur Lorblanchet
- Association Le club des aînés de Creysse, **samedi 14**, déjeuner à l'Auberge de l'Île, réservation avant 10 octobre 06 62 28 63 29

Novembre

- Cauvaldor, Résurgence VII, *Construction Vivante*, **vendredi 10, samedi 11, dimanche 12**, 10h à 18h, moulin du bourg, exposition *Cartes postales sur les ouvrages d'art et la vie de sur la Dordogne*
- Cauvaldor, Résurgence VII, *Construction Vivante*, **vendredi 10**, 18h30, moulin du bourg conférence *Image de la modernité, ponts et photographie au XIX^e siècle*, par Gabrielle Andries-Roussel, sur réservation 06 76 36 93 00
- Cauvaldor, Résurgence VII, *Construction Vivante*, **dimanche 12**, 14h30, visite du moulin du bourg par l'association Autour du Cacrej, sur réservation 06 76 36 93 00
- Ferme Bouscarel, **samedi 11**, la Saint-Martin, ballade aux lampions dans Creysse

ADRESSAGE

Les livraisons des plaques de voiries, numéros et supports sont en cours dont une première partie a déjà été reçue. Nous programmons une pose des équipements cet automne. Rappelons que les numéros sont fournis par la commune et seront implantés par nos agents communaux en votre présence.

ACHAT DU VÉHICULE COMMUNAL ÉLECTRIQUE

La commune a pris possession de son nouveau véhicule électrique. Il se recharge à l'atelier et les premiers relevés montrent que sa consommation équivaut pour 100 km au prix 2 litres d'essence. Son achat a été largement subventionné par l'État, la Région et le Département.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Nous renouvelons notre appel à candidature pour la mission Relais de Quartier : leur rôle est fondamental en cas de crise, n'hésitez pas à vous porter volontaire auprès de la mairie, nous aurons besoin de la solidarité de tous et toutes !

SITE INTERNET

Le site internet de la commune est en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.creysse-en-quercy.com>

N'hésitez pas à le consulter et à nous faire remonter vos commentaires et modifications éventuelles à apporter, nous en tiendrons compte dans la mesure du possible.

RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

La commune a présenté une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre du phénomène de sécheresse-réhydratation des sols survenu du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022. Par **Arrêté n° IOME2316198A du 22 juillet 2023** paru au Journal Officiel du 14 septembre 2023, la commune de Creysse a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2022.

Vous disposez d'un délai de 30 jours à compter du 14 septembre 2023 pour déposer vos déclarations de sinistre auprès de votre compagnie d'assurance.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants !

Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir directement nous rencontrer à la Mairie (qui se situe à côté de l'église). Vous trouverez les horaires de la Mairie ainsi que les contacts à la fin de ce Flash Infos.

RECENSEMENT CITOYEN (RECENSEMENT MILITAIRE)

Pour rappel, chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser, à compter de son 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit. Par exemple, si son 16^e anniversaire est le 8 janvier 2023, vous devez procéder à son recensement militaire entre le 8 janvier 2023 et le 8 avril 2023. Pour cela, venez simplement en Mairie avec votre enfant, sa pièce d'identité et votre livret de famille.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024

Le recensement de la population se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024.

Les démarches et les visites seront menées par Francis Follet, conseiller municipal et Morgane Podyma, agent administratif de la commune.

DEMANDE CARTE IDENTITÉ ET PASSEPORT

Pour toute demande/renouvellement de carte d'identité ou passeport, la pré-inscription est maintenant obligatoire. Vous pouvez la réaliser :

- soit en ligne sur le site : <https://ants.gouv.fr>

- soit dans une **Maison France Services** (sur rendez-vous)

Vous pourrez ensuite finaliser votre demande en prenant rendez-vous à la mairie de Souillac (05 65 32 71 00) ou de Gramat (05 65 38 70 41), munis de vos documents justificatifs.

N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie si vous avez le moindre doute.

ÉTAT CIVIL

Le 29 juin 2023, est décédée à l'âge de 64 ans, **Frédérique RIOUAL**, épouse de Jean-Paul DOREL

Le 26 août 2023, **Fanny VALENTIN** et **Abdel-Malick DIALLO** se sont mariés à la mairie de Creysse

Le 31 août 2023, est décédé à l'âge de 92 ans, **Jean BRISSARD**, veuf de Josette VERHOEST



Déchetterie de Martel

Horaires d'ouverture
Mardi et Vendredi de 14h00 à 18h00
Mercredi, Jeudi et Samedi
de 9h00 à 12h00
Tel : 05 65 27 19 42

Accueil du public en Mairie

Lundi et Jeudi de 14h00 à 17h00
Samedi de 9h00 à 12h00
Permanence du Maire le samedi
de 11h00 à 12h30
Tél. 05 65 32 22 18
Fax 05 65 32 23 51
mairie.creysse@wanadoo.fr

Rédaction/Réalisation/Photographies :
Commission communication : ANDRIES-ROUSSEL Gabrielle, FLOIRAC Guy, LAVAUD Françoise,
TOUTIN Catherine, et ISSALY Muriel, PODYMA Morgane nos secrétaires de mairie
Avec la participation graphique de O Cédille en la personne de Fred Dayes
Photo de couverture : Coralie Bessas



FLASH INFOS Octobre 2023

LE MOT DU PREMIER ADJOINT

La saison estivale touchant à sa fin, je tiens à rappeler les événements marquants pour notre commune. Deux lieux de convivialité ont ouverts cet été avec la perspective de l'être toute l'année : le bar L'Estantcou en face de la place de la halle et le café associatif Le Passe-Temps dans les locaux à côté de la mairie. Ils ont rencontré un succès prometteur en offrant aux habitants de la commune un lieu où se retrouver et échanger, ainsi qu'une halte bienvenue aux nombreux touristes.

Cette année encore la fête votive a été très appréciée, elle s'est conclue par le traditionnel repas sous la halle avec près de 300 participants. Les conditions météorologiques ont permis de tirer le feu d'artifice dans son cadre unique qui a suscité de nombreux applaudissements.

Le moulin a accueilli pendant ces mois d'été des expositions diverses et variées. L'association Autour du Cacreay a rassemblé près de 1000 visiteurs en 2023, pour ses événements.

Notre Bac a quant à lui permis la traversée de plus de 600 personnes.

Enfin, rappelons la tenue du marché gourmand en juillet et la brocante annuelle début septembre, organisés par le Comité des Fêtes, qui ont attiré de nombreux participants.

La vie estivale a donc été riche et animée dans notre commune. Je remercie tous les bénévoles de nos associations communales qui y ont largement contribué : Autour du Cacreay, Le Comité des Fêtes, Le Bac du Port de Creysse en Quercy et Le Passe-Temps. Sans leur implication et leur engagement, nous n'aurions pas eu la chance de vivre ces nombreux moments conviviaux.

Enfin, je me dois de rappeler encore une fois les incivilités constatées : des dépôts sauvages près des poubelles et l'abandon de déjections canines à proximité des lieux d'attrait de notre village.

Nous avons une chance immense de vivre dans un environnement exceptionnel, préservons-le !

Denis Gaillet